

## **Assemblée Générale du 25 Octobre 2020 à Orgelet (Extraits...)**

Monsieur Jean-Paul Duthion souhaite la bienvenue aux congressistes et présente sa commune. Une minute de silence est observée à la mémoire de Samuel Paty. Quelques instants de recueillement sont aussi observés en mémoire de celles et ceux qui ont quitté ce monde. Un message d'amitié et de réconfort est adressé aux personnes qui ont un problème de santé en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Jean Gallioz salue les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié de participer aux travaux de notre assemblée générale : Monsieur le maire d'Orgelet, Monsieur Cyrille Brero, vice-président du Conseil Départemental, Monsieur Claude Azema, président du CDOS.

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

L'Assemblée Générale extraordinaire qui ouvre la matinée apporte deux modifications aux statuts. L'article 2 concerne la nouvelle adresse du siège social qui se situe désormais au 38, Route Nationale à Dole Saint Ylie 39100

Les articles 12-1 et 12-2 permettront au président d'envoyer les convocations aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires par voie postale ou électronique.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité.

### **Assemblée Générale 2019**

#### **Rapport moral par le Président**

Le 13 mars 2021, en principe, aura lieu à la mairie de Dole l'AG électorale. Ce sera ma dernière en qualité de président. D'ores et déjà, je lance un appel aux candidatures pour le futur Conseil d'Administration.

Compte tenu du confinement et des conditions sanitaires, les activités 2020 ont été réduites. La cérémonie des Trophées qui était prévue le 30 octobre à Messia-Sur-Sorne a été annulée. Une cérémonie pour rendre hommage aux bénévoles dans le cadre de la Journée Mondiale du Bénévolat (5 décembre) pourra-t-elle avoir lieu? A ce jour, aucune certitude.

Le Médaille Sportif 39 du 1er semestre n'a pu être édité, la commission n'ayant pas pu se réunir. Dans le cadre de nos œuvres sociales, une visite sera rendue, courant décembre, auprès des adhérents de plus de 85 ans.

Lors de notre dernière AG, Michel Sornay, président du district de football avait suggéré de solliciter les présidents des Comités départementaux afin qu'ils deviennent membres associés de notre Comité moyennant une cotisation annuelle de 50 Euros. 48 lettres ont été envoyées. Réponse : 0. Une simple lettre d'encouragement eut été appréciée car nous avons besoin de leur collaboration pour nous aider à accomplir toujours mieux notre mission.

L'année 2019 a marqué une étape importante dans l'histoire de notre Fédération, c'était le 90ème anniversaire de la création de la Médaille.

Rappelons que c'est le 4 mai 1929 que le Président de la République Gaston Doumergue a créé la Médaille d'Honneur de l'Education Physique.

Une cérémonie protocolaire a eu lieu le 5 Octobre 2019 dans les arènes d'Aigues Vives (Gard), ville natale de Gaston Doumergue où il décéda le 18 juin 1937 et dans le petit cimetière de laquelle se trouve sa tombe.

Notre Conseil d'Administration a toujours la même ligne de conduite : dialogue, travail d'équipe et convivialité. Nous portons nos valeurs avec fierté et enthousiasme. Des valeurs morales personnelles comme la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur ; et citoyennes comme le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe, le plaisir qui font du bénévolat une véritable Ecole de Vie.

Tout licencié du CDMJSEA est dépositaire de ces valeurs fondamentales et s'engage individuellement et collectivement pour leur défense et leur mise en valeur.

Sur 24 médailles de bronze ajoutées aux lettres de félicitations décernées annuellement, il y a autant d'adhérents potentiels. 2019 a été un bon cru puisque le chiffre de 230 a été atteint. Suite à mon intervention, les quotas annuels de médailles ont été augmentés (4 Or au lieu de 2, 6 Argent au lieu de 4)

Il reste beaucoup de choses à faire, en recrutement, en fidélisation auprès des nouveaux médaillés. Notre cotisation de 17 Euros (5,78 avec la réduction fiscale) est le plus faible des départements de Métropole et d'Outre Mer.. Après avoir reversé 11 euros par licencié à la Fédération, il reste 6 euros pour assurer le fonctionnement et mener à bien nos actions.

La communication est essentielle pour parrainer et récompenser les dirigeants bénévoles qui oeuvrent dans l'ombre et qui n'ont pas reçu la Médaille.

Promouvoir notre distinction honorifique et mettre en avant nos dirigeants et les éducateurs les plus méritants est le meilleur moyen de leur exprimer notre reconnaissance.

La crise du bénévolat ne reflète pas la réalité constatée ; il n'y a pas moins de bénévoles mais des engagements plus courts, pas moins d'associations mais une crise de dirigeants pour la prise de responsabilités. Le bénévolat évolue d'où l'importance de promouvoir notre médaille.

Le bénévolat est de plus en plus fragile, une vocation de plus en plus rare dans une société consumériste.

Recevoir une médaille, en être détenteur, n'est pas une fin en soi, c'est comme un engagement pour continuer à oeuvrer, à donner une part de soi-même envers les autres, au profit de la jeunesse, des sports aussi bien que du milieu associatif dans le plus pur esprit du bénévolat avec le seul souci d'accomplir un geste citoyen.

Les années précédentes, nous recevions une subvention du CNDS. Cette année, un dossier de 35 pages était adressé à l'Agence Nationale du Sport. La Fédération était chargée de répartir l'enveloppe reçue après études des dossiers des Comités.

J'ai participé durant deux jours à Châteauroux à l'étude de ces dossiers. Une subvention de 3800 Euros nous a été attribuée. Quant à la subvention départementale, notre dossier transmis tardivement au Conseil Départemental, suite à l'indisponibilité de Jean-Louis Gavand, vice-président en charge de ces dossiers, a été accepté en juillet, grâce à la bienveillante intervention de Cyrille Brero, vice-président du Conseil Départemental. Une subvention de 1450 Euros nous a été attribuée.

### **Rapport d'activités par le Secrétaire Général Jacques Compagnon**

Grâce à ses efforts, le Conseil d'Administration du CDMJSEA a obtenu une augmentation de 4,07% du nombre de ses adhérents passant de 221 licences à 230, ce qui confirme la progression amorcée en 2016.

L'année 2019 a été une année pleine en terme de réunions du CA et de ses commissions.

3 CA ( 11 janvier, 28 juin et 4 octobre) ; 3 réunions de bureau (5 mars, 13 juin et 25 septembre); 5 réunions de la commission Revue Médaillé 39 ( 5 mars, 10 avril, 22 juin, 8 octobre, 12 novembre); 3 réunions pour la commission du site Internet (13 février, 8 octobre et 6 novembre); 2 réunions de la commission (récompenses (26 février, 28 août); Réunion de la commission animation le 14 octobre pour préparer la cérémonie des Trophées qui a eu lieu à Messia-Sur-Sorne le 29 novembre. Cette soirée est toujours un moment fort et convivial de notre Comité. Elle a permis en 2019 de distribuer 10 trophées à titre individuel pour récompenser fair play, jeune arbitre, jeune éducateur, dirigeants et entraîneurs. Deux clubs se sont vus distingués tandis que 14 personnes étaient aussi honorées au titre de bénévoles. Pour compléter, si on ajoute à cela l'Assemblée Générale du 23 mars à Passenans, le groupe de travail pour aborder les relations avec les Comités sportifs départementaux, la cérémonie de remise des médailles à la Préfecture le 9 septembre, on constatera que l'emploi du temps des membres du Comité Départemental est assez chargé. Mais ce n'est rien en regard de celui de son président qui participe également aux réunions départementales et régionales d'attribution des médailles (13 mars à Lons et 4 juin à Dijon). Jean Gallioz, en tant que président du CDMJSEA, président du Comité Régional de Bourgogne-Franche Comté, président honoraire de la Fédération, a aussi participé à de très nombreux événements départementaux, régionaux et nationaux. Il ne manque pas de répondre favorablement, dans la mesure du possible à toutes les sollicitations reçues: AG et Cérémonies diverses, mais aussi de marquer par sa présence aux obsèques, l'amitié du Comité Départemental à l'égard de ceux de nos proches qui quittent notre monde.

**Rapport Financier par le Trésorier Général Gilles Pargaud**

Compte de résultat : Total des Recettes : 9283,63 - Total des Dépenses : 9283,63

Résultat : - 644,91

Bilan de l'exercice 2019 : Total Actif : 18 076,00 – Total Passif : 18076,00

Les cotisations pour l'année 2021 sont unanimement votées à un niveau inchangé : 17 Euros pour les titulaires de la médaille et 11 Euros pour les titulaires de la lettre de félicitations.

**Le rapport d'activités et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité des présents.**